

Demande de rectification
d'une erreur ou d'une omission matérielle
contenue dans un acte de l'état civil
dressé à Digne-les-Bains

(Article 99-1 du code civil et 1047 du code de procédure civile)

Votre identité :

Madame Monsieur

Votre nom de famille : _____

Votre nom d'usage (exemple : nom d'épouse) : _____

Vos prénoms : _____

Votre adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Votre numéro de téléphone ou de télécopie, le cas échéant : _____

Votre demande :

Vous demandez à l'officier de l'état civil de la commune de Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence) de rectifier le ou les acte(s) de l'état civil suivant(s) :

Acte de naissance dressé le _____ à _____

Concernant :

Nom de naissance : _____

Nom d'usage (exemple : nom d'épouse) : _____

Prénoms : _____

Date et lieu de naissance : _____ à _____

Pays de naissance : _____

Acte de reconnaissance dressé le _____ à _____

Concernant :

Nom de naissance : _____

Nom d'usage (exemple : nom d'épouse) : _____

Prénoms : _____

Date et lieu de naissance : _____ à _____

Pays de naissance : _____

Acte de mariage célébré le _____ à _____

ENTRE

Nom de naissance : _____

Prénoms : _____

Date et lieu de naissance : _____ à _____

Pays de naissance : _____

ET

Nom de naissance : _____

Prénoms : _____

Date et lieu de naissance : _____ à _____

Pays de naissance : _____

Acte de décès dressé le _____ à _____

Concernant :

Nom de naissance : _____

Nom d'usage (exemple : nom d'épouse) : _____

Prénoms : _____

Date et lieu de naissance : _____ à _____

Pays de naissance : _____

Précisez la ou les rectifications à apporter à l'acte :

Indiquez les motifs justifiant cette demande :

Fait à : _____ le _____

Votre signature

Liste des pièces à joindre obligatoirement à votre demande dans tous les cas :

- La ou les copies intégrales des actes de l'état civil à rectifier
- La copie intégrale (en original) d'un acte sans erreur ou de tout document justifiant de la rectification à effectuer
- La photocopie recto/verso de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport...)

Adressez cette demande, accompagnée des pièces à joindre obligatoirement, à :

**Mairie de Digne-les-Bains, service de l'état civil,
place général de Gaulle, 04000 Digne-les-Bains**

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès de la Ville de Digne-les-Bains, service État Civil.